Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20261110-2026_39-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le DIX NOVEMBRE à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Stéphane LE GAL, Maire-Adjoint, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : M LE GAL Stéphane – Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique - Mme LE CORRE TEYZIER Valérie – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra

Excusés : M SIOU Raymond (procuration à M LE GAL) – Mme AUFFRÉDO Catherine (procuration à Mme LE BRIS) – M NOGRÉ Jérémy

Secrétaire de séance : Mme VISDELOUP Alexandra

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
04/11/2026	11	8	2	10

N°2026/39

Objet : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - Demande de subvention départementale

Monsieur LE GAL informe l'assemblée que le conseil départemental du Morbihan peut intervenir pour financer l'entretien et la maintenance des sentiers de la commune inscrit au PDIPR.

Pour l'année 2026, l'aide plancher est fixée à 1.500€, l'aide plafond à 5.000€.

Nos prestations sont réalisées en régie directe 2 fois par an par les services techniques.

L'aide départementale est calculée en fonction de la longueur du sentier de randonnée et du nombre de passages soit : 12 km x 80€ x 2 = 1.920€

Il demande donc aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à solliciter pour l'année 2026 l'aide financière de 1.920€ du département pour l'entretien et la maintenance du sentier inscrit au PDIPR
- à signer tout document relatif à cette opération

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance
Alexandra VISDELOUP

Le Maire Adjoint
Stéphane LE GAL

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL 56 (Morbihan)